

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20191011-0000020702-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 15/10/2019

Réception par le Préfet : 15/10/2019

Publication : 18/10/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations à la Commission permanente

Séance du vendredi 11 octobre
2019
N° CP-2019-9-10-2

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES ELUS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (ECVF)

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme BOHN donne procuration à M. MUNCK.
Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU l'avis favorable de la 10^{ème} Commission lors de sa réunion en date du 20 septembre 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- Approuve le renouvellement de l'adhésion du Département à l'Association des Elu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF) et autorise le versement de la cotisation de 760€ TTC à l'association pour 2019. Cette dépense sera prélevée sur le programme 3276, chapitre 011, fonction 021, nature 6281,
- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret le représentant du Département pour siéger au sein de l'Association ECVF,
- Désigne Madame Catherine RAPP, Conseillère départementale déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations, pour représenter le Département dans les réunions organisées par l'Association ECVF.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité